

DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excuses : 0  
Absents : 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
.....  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
.....  
EXTRAIT N°2020.00001  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW

Séance du 27 janvier 2020

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
**Présent(e)(s) :** M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

**Procurat(i)on(s) :** Mme Evelyn MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

**Absent(e)(s) excuse(e)(s) :**

**Absent(e)(s) :** M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.  
Date de convocation : 21 janvier 2020

#### DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

M. le MAIRE explique à l'assemblée que conformément à l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), lors de chacune de ses séances, le Conseil Municipal désigne son secrétaire.

Par ailleurs, l'article L2541-7 du CGCT précise que « Le Maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances ». Toutefois, ces derniers ne participent pas aux délibérations.

Le secrétaire de séance assiste le Maire pour la vérification du quorum et la validité des pouvoirs, le décompte des votes et le bon déroulement des scrutins. Il contrôle l'élaboration du procès-verbal de séance.

Sur proposition de M. le MAIRE,

#### APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE la désignation de Mme Elisabeth BILDSTEIN en qualité de secrétaire de séance.

#### VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 26	Dont présents : 24	Dont procurations : 2
POUR : 26	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire,

Pascal LOHR



DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excuses : 0  
Absents : 2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
.....  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
.....  
EXTRAIT N°2020.00002  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW

Séance du 27 janvier 2020

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
**Présent(e)(s) :** M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

**Procurat(i)on(s) :** Mme Evelyn MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

**Absent(e)(s) excuse(e)(s) :**

**Absent(e)(s) :** M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.  
Date de convocation : 21 janvier 2020

#### APPROBATION DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

M. le MAIRE explique à l'assemblée que le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal a été publié sur le site Internet de la Commune au lien suivant :

<http://www.kaysersberg-vignoble.fr/accueil/compte-rendu-du-conseil-municipal/>

#### APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019

#### VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 26	Dont présents : 24	Dont procurations : 2
POUR : 26	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire,

Pascal LOHR



DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excuses : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
-----  
EXTRAIT N°2020.00003  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW

Séance du 27 janvier 2020

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
Présent(e)(s) : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoit KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procurat(i)on(s) : Mme Evelyne MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

Absent(e)(s) excuse(e)(s) :

Absent(e)(s) : M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 21 janvier 2020

#### COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ - DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. le MAIRE expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de Kaysersberg Vignoble n°2017/02-019 en date du 20 février 2017,

Vu la délibération du conseil municipal de Kaysersberg Vignoble n°2019.121 du 09 septembre 2019 autorisant le Maire à déléguer sa signature pour les compétences déléguées par le conseil municipal, en particulier pour les marchés publics,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le MAIRE en vertu de cette délégation,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL :

PREND acte des décisions suivantes :

6. Assurance : encaissements d'indemnités		
date	montant €	objet
18/12/2019	594,79	Bris de vitre école primaire de Sigolsheim

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

Pascal LOHR

DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excuses : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
-----  
EXTRAIT N°2020.00004  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW

Séance du 27 janvier 2020

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
Présent(e)(s) : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoit KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procurat(i)on(s) : Mme Evelyne MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

Absent(e)(s) excuse(e)(s) :

Absent(e)(s) : M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 21 janvier 2020

#### DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Mme Patricia BEXON, adjointe en charge des finances, présente les différents éléments de rétrospective financière et de prospective permettant à l'assemblée d'engager un débat sur les orientations budgétaires de la collectivité.

#### APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

PREND ACTE de la présentation des évolutions prévisionnelles de dépenses et de recettes, des hypothèses retenues et de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire,

Pascal LOHR



DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excuses : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
.....  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOLE  
.....  
**EXTRAIT N°2020.00005**  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW

Séance du 27 janvier 2020

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
**Présent(e)(s)** : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

**Procurat(i)on(s)** : Mme Evelyne MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

**Absent(e)(s) excuse(s)** :

**Absent(e)(s)** : M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 21 janvier 2020

#### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

En application des dispositions de l'article 14 de la loi 75-678 du 29 juillet 1975, il appartient aux collectivités locales de faire connaître les décisions relatives aux impositions directes perçues à leur profit pour assurer l'équilibre du budget.

Dans ce cadre, M. le Maire rappelle les taux votés pour l'année 2019 :

Taux	Taxe d'habitation	Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
Taux 2019	9,64 %	11,41 %	60,53 %

#### APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

VOTE, au titre de l'année 2020, les taux d'imposition communaux suivants :

Taux	Taxe d'habitation	Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
Taux 2020	9,64 %	11,41 %	60,53 %

CHARGE M. le MAIRE, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision, y compris notifier ces décisions aux services préfectoraux.

#### VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 27	Dont présents : 25	Dont procurations : 2
POUR : 27	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,  
Pascal LOHR

DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excuses : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
.....  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOLE  
.....  
**EXTRAIT N°2020.00006**  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 janvier 2020

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
**Présent(e)(s)** : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

**Procurat(i)on(s)** : Mme Evelyne MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

**Absent(e)(s) excuse(s)** :

**Absent(e)(s)** : M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 21 janvier 2020

#### TRAVAUX À LA MÉDIATHÈQUE DE KAYSERSBERG - PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Mme Martine SCHWARTZ, adjointe au maire en charge de l'urbanisme fait part à l'assemblée : Conformément à la décision prise par la CLETCP en date du 26 avril 2007, validée par les conseils municipaux et notamment la délibération du conseil municipal de la ville de Kaisersberg en date du 7 septembre 2007, il a été prévu que la commune contribuerait aux travaux de rénovation du bâtiment abritant la médiathèque à hauteur de 50 %, par le versement d'un fonds de concours.

Pour l'année 2019, le fonds de concours s'élève à 103 839.63 €, selon le décompte ci-dessous :

	Montants H.T.
Rénovation énergétique	97 743,95 €
Accessibilité	242,50 €
Brûleur pour la chaudière gaz	1 589,50 €
Réparation de l'ascenseur	4 018,51 €
Nettoyage de la toiture et installation d'une sonnette pour le logement	345,17 €

Il convient de délibérer pour verser le fonds de concours à la CCVK, après l'adoption du budget 2020.

ENTENDU les explications du rapporteur,



APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

ANNULE la délibération n°2019.00163 du 16 décembre 2019 relative à l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissements avant le vote des budgets 2020

AUTORISE d'engager, de liquider et de mandater, les dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2020, dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget 2019, comme détaillé ci-après :

Budget Ville :

Articles	Désignation	Budget 2019	Autorisation 25%
2031	Frais d'études	108 049,71	27 012,43
2051	Concessions et droits similaires	33 000,00	8 250,00
2041512	Bâtiments et installations	40 000,00	10 000,00
2041582	Bâtiments et installations	44 000,00	11 000,00
20422	Bâtiments et installations	6 950,29	1 737,57
2111	Terrains nus	5 000,00	1 250,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	17 000,00	4 250,00
21311	Hôtel de ville	57 000,00	14 250,00
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	2 500,00
21316	Equipements du cimetière	10 000,00	2 500,00
21318	Autres bâtiments publics	10 000,00	2 500,00
2132	Immeubles de rapport	15 000,00	3 750,00
2135	Instal. généré., agencements, aménagements des construc	15 982,00	3 995,50
2138	Autres constructions	35 000,00	8 750,00
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	25 000,00
2152	Installations de voirie	92 439,18	23 109,80
21534	Réseaux d'électrification	4 500,00	1 125,00
21538	Autres réseaux	3 000,00	750,00
21571	Matériel roulant	30 000,00	7 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 520,00	2 880,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	57 308,00	14 327,00
21735	Instal. généré., agencements, aménagements des construc	30 000,00	7 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	39 294,14	9 823,54
2184	Mobilier	20 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 791,40	3 197,85
2313	Constructions	37 768,14	9 442,04
2315	Installation, matériel et outillage techniques	32 217,79	8 054,45
238	Avances versées sur comm. immo. corporelles	15 000,00	3 750,00

Opérations	Désignation	Budget 2019	Autorisation 25%
17503	VOIRIE RUE DU PRIEGEL	3 199,00	799,75
17902	CREATION DE PISTES FORESTIERES	97 040,00	24 260,00
18301	MAISON MEDICALE	50 000,00	12 500,00
18302	PONT DU GEISBOURG	800 000,00	200 000,00
18304	PATRIMOINE HISTORIQUE	431 215,52	107 803,88
18501	CHEMINS RURAUX	130 000,00	32 500,00
18502	VOIRIE SIGOLSHEIM	210 000,00	52 500,00
18503	SECURISATION DE L'ESPACE PUBLIC	150 000,00	37 500,00

18504	VIDEO-PROTECTION	20 000,00	5 000,00
19101	SECURISATION RD415 EPERON ROCHEUX	50 000,00	12 500,00
19102	PROTECTION INONDATIONS	120 000,00	30 000,00
19201	PARC MEDIATHEQUE	230 000,00	57 500,00
19301	RESTRUCTURATION MUSEE SCHWEITZER	500 000,00	125 000,00
19303	RENOV. ENERGETIQ. ECOLE GEILER	30 000,00	7 500,00
19304	CRECHE BRISTEL	100 000,00	25 000,00
19305	RENOV° EGLISE STE CROIX	20 000,00	5 000,00
19306	LOCAL RESTOS DU COEUR	30 000,00	7 500,00
19501	REFECTION RUE DES HETRES, TILLEULS	50 000,00	12 500,00
19502	CARREFOUR EST KIENZHEIM	30 000,00	7 500,00
19601	EXTENSION SALLE THEO FALLER	150 000,00	37 500,00

Budget Camping :

Articles	Désignation	Budget 2019	Autorisation 25%
2031	Frais d'études	30 000,00	7 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 296,24	824,06
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 000,00	1 750,00
2135	Instal.géné., agencements, aménagements des construc	8 500,00	2 125,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	500,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	10 000,00	2 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	1 250,00
2184	Mobilier	10 000,00	2 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 300,00	2 575,00
2313	Constructions	10 000,00	2 500,00

Budget Régie Communale :

Articles	Désignation	Budget 2019	Autorisation 25%
2031	Frais d'études	20 000,00	5 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	140 000,00	35 000,00
2154	Matériel industriel	20 054,01	5 013,50
2313	Constructions	4 686,69	1 171,67

CHARGE le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 26	Dont présents : 24	Dont procurations : 2
POUR : 26	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

Pascal LOHR

DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excusés : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
.....  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
.....  
**EXTRAIT N°2020.00008**  
du registre des délibérations du Conseil Municipal  
.....  
Séance du 27 janvier 2020

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW  
REC-20200129-2224177-07203332747406

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
**Présent(e)s :** M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

**Procurator(s) :** Mme Evelyne MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

**Absent(e)s/excusé(e)s :**

**Absent(e)s :** M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 22 janvier 2020

**FORÊT COMMUNALE : PROGRAMME D'EXPLOITATION 2020 ET ÉTAT D'ASSIETTE 2021**

M. Michel BLANCK, adjoint au maire en charge de la forêt fait part à l'assemblée :  
La commission en charge des affaires forestières s'est réunie le 12 décembre 2019 dernier pour examiner le programme d'exploitation forestière 2020 proposé par l'ONF ainsi que l'état d'assiette 2021.

L'état d'assiette 2021 est présenté dans l'annexe ci-jointe.

Le budget prévisionnel de l'exploitation forestière 2020 s'établit comme présenté ci-dessous en dépenses et en recettes, soit un solde prévisionnel d'exploitation de 197.920 € (91 € / ha)



Forêt Communale KAYSERSBERG VIGNOBLE  
Superficie : 2 175,3 ha

**Prévisions activité / budget 2020**

**Ia - RECOLTE DES BOIS**

Dotations	Revenant au propriétaire	9 313
	Chouillage	250
Produits régionaux	vente de bois (m³)	3 471
	<b>Total</b>	<b>13 034</b>

**Ib - RECETTES ET DEPENSES D'EXPLOITATION**

Recettes des bois	312 640
Recettes non sur pied	7 393
<b>Total recettes IFTI</b>	<b>320 033</b>

Amortissement équipement communal	129 010
Amortissement équipement communal	119 610
Recherche et entretien	109 210
Entretien des grumes (affilage et bois charbon)	6 910
Matériel bois	28 050
Travaux au service technique	6 820
Autres dépenses (C.A.M. - I.P.H.)	6 450
<b>Total dépenses IFTI</b>	<b>654 500</b>
<b>Solde d'exploitation</b>	<b>-334 467</b>

**II - TRAVAUX PATRIARCHAUX (total investissement et fonctionnement - CHT)**

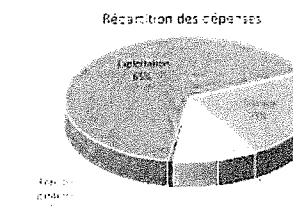
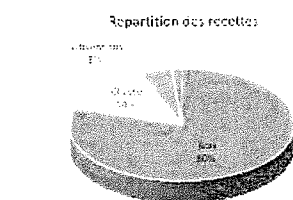
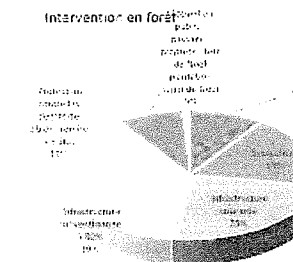
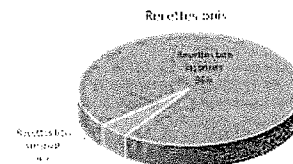
Maintenance	13 953
Entretien	26 451
Travaux de réparation	16 523
Travaux de rénovation	28 720
Protection contre les dangers de glissement de terrain	20 025
Acquisition de matériel - matériel - matériel	12 358
Travaux de rénovation	1 116
Travaux de rénovation	18 322
Travaux de rénovation	6 919
<b>Total général travaux IFTI</b>	<b>173 911</b>

**III - BILAN FINAL**

<b>RECETTES</b>	
Bois	312 640
Chasse	92 320
Services	6 050
Autres	240
Concessions	1 020
Repartement des dépenses	10 020
<b>Total général IFTI</b>	<b>522 290</b>

<b>DEPENSES</b>	
Exploitation	334 467
Travaux	173 911
Travaux de protection	11 616
FCSO de réserve	39 050
Travaux de rénovation	4 380
<b>Total général IFTI</b>	<b>663 424</b>

**SOLDE RECETTES - DEPENSES = 60 706 €**



Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*\*\*

ENTENDU les explications de M. Michel BLANCK, adjoint en charge de la forêt

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

APPROUVE le programme de travaux forestiers 2020 qui se résume ainsi :

RECETTES	2020
Bois	545 640 €
Chasse*	92 570 €
Subventions	33 000 €
Menus produits	260 €
Concessions	1 000 €
Remboursement frais de protection	10 000 €
<b>Total général (HT)</b>	<b>682 470 €</b>

total par hectare : 314 €

\* sur surfaces bénéficiant du régime forestier

DEPENSES	2020
Exploitation	406 500 €
Travaux	144 246 €
Travaux protection	31 668 €
Frais de garderie	35 000 €
Divers	4 350 €
<b>Total général (HT)</b>	<b>621 764 €</b>

total par hectare : 405 €

APPROUVE l'état d'assiette 2021 tel que présenté en annexe

CHARGE M. le MAIRE, ou son représentant, de régler toutes les modalités et de signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 27	Dont présents : 25	Dont procurations : 2
POUR : 26	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 1 (M. Henri STOLL)

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

Pascal LOHR

3

DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excusés : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
-----  
EXTRAIT N°2020.00009  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 janvier 2020

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW  
952-23412534-2121217-27-20202000009-0-02

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
Présent(e)(s) : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procurations) : Mme Evelyne MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

Absent(e)(s), excuse(e)(s) :

Absent(e)(s) : M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 21 janvier 2020

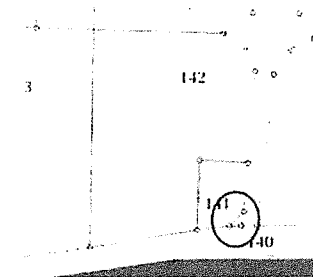
#### VENTE DE PARCELLES COMMUNALES RUE DU STADE SIGOLSHEIM

Mme Martine SCHWARTZ, Adjointe au Maire, fait part à l'assemblée :

Dans sa séance du 18 novembre 2019, le Conseil Municipal a décidé de vendre la parcelle communale n° 239 section n° 310.15 d'une surface de 85 m<sup>2</sup> située rue du stade à Sigolsheim pour un montant de 4 675 € plus les frais d'arpentage de 600 € soit un total de 5 275 € à l'entreprise FRUITS BERNHARD.

L'entreprise a demandé à ce que la vente soit ainsi précisée : Mme Danielle CLAUDEPIERRE pour la nue-propriété et Mme Bernardine BERNHARD pour l'usufruit.

De plus, l'acquéreur demande par ailleurs d'acquérir la parcelle n° 140 section n° 310.15 d'une surface de 0,02 ares contiguë de leur parcelle n° 141 et la parcelle n° 239 section 310.15 en cours d'acquisition.



L'estimation de la parcelle n° 239 section n° 310.15 des domaines étant de 5 500 € de l'are, il est proposé de vendre la parcelle n° 140 section 310.15 au même montant au prorata de la surface soit 110 €.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

VU la demande d'acquisition complémentaire et la précision à apporter à l'acquéreur sollicitées par Fruits Bernard en date du 20.12.2019.

VU l'avis des Domaines en date du 23.05.2019.

**APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :**

ACCEPTÉ de vendre la parcelle n° 140 section 310.15 d'une surface de 0,02 ares et la parcelle n° 239 section 310.15 d'une surface de 85 m<sup>2</sup> à Mme Danielle CLAUDEPIERRE pour la nue-propriété et à Mme Bernardine BERNHARD pour l'usufruit.

DECIDE de fixer le prix de vente de la parcelle n° 140 à 110 euros portant ainsi le montant total de la vente des parcelles n° 239 et n° 140 section 310.15 à 5 385 euros., frais d'arpentage inclus.

PRECISE que cette vente se fera par acte notarié et que les frais y afférant seront à la charge de l'acquéreur.

CHARGE M le MAIRE ou son représentant de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire.

**VOTE A MAIN LEVEE**

Nombre de Votants : 27	Dont présents : 25	Dont procurations : 2
POUR : 27	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,  
Pascal LOHR

DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excuses : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
.....  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
.....

EXTRAIT N°2020.00010  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 janvier 2020

RECU EN PREFECTURE

Le 04 février 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
Présent(e)(s) : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoit KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procurations) : Mme Evelyn MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :

Absent(e)(s) : M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDEULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

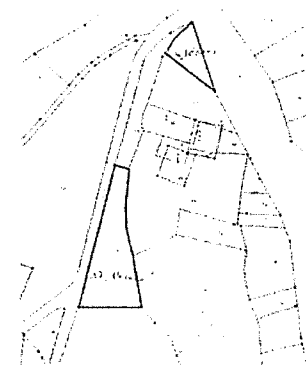
Date de convocation : 21 janvier 2020

**ECHANGE DE PARCELLES VILLE/SCHIDECKER**

Mme Martine SCHWARTZ, Adjointe au Maire chargée de l'urbanisme expose à l'assemblée :  
M. Daniel SCHEIDECKER est régulièrement confronté aux dégâts de gibiers sur ses parcelles au lieu-dit Rubenhagel à Kaisersberg.

Pour clôturer son site, il souhaiterait disposer de parcelles appartenant à la commune, cadastrées comme suit :

- n° 1 section 10 de 4,70 ares en zone UBB du PLU de Kaisersberg de nature bois et landes – talus à l'entrée et le long du chemin du Rebbach
- n° 4 section 10 de 17,14 ares en zone N du PLU de Kaisersberg de nature bois et landes, talus le long du chemin du Rebbach

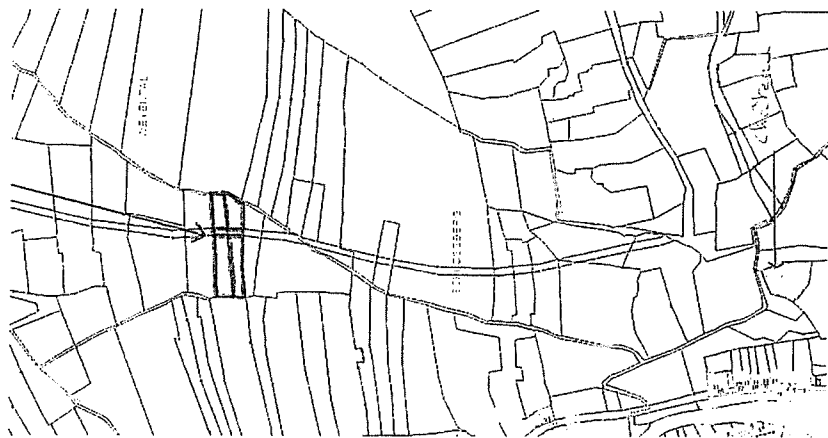




A titre de compensation, il propose d'échanger les parcelles communales au lieu-dit Rubenhagel avec des parcelles au lieu-dit Am Holhenweg dont il est propriétaire :

- n° 161 section 12 de 4,53 ares
- n° 162 section 12 de 0,59 ares
- n° 163 section 12 de 2,98 ares
- n° 164 section 12 de 2,26 ares
- n° 165 section 12 de 0,45 ares
- n° 166 section 12 de 4,44 ares

en zone Aa du PLU de Kaysersberg – dans le périmètre du vignoble classé AOC. Les parcelles n° 162 et n° 165 font partie d'un chemin qui accède au château.



Le service des Domaines a estimé la valeur des parcelles communales à 100 € l'are soit une valeur totale de 2 184 € et celles du pétitionnaire à 150 € l'are soit une valeur totale de 2 287,50 €. Toutefois, l'échange se ferait sans soulte, les frais étant à la charge de M. SCHEIDECKER.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*\*\*

ENTENDU les explications du rapporteur

VU la proposition d'échange de terrain introduite par M. Daniel SCHEIDECKER

VU les avis des domaines en date du 4/12/2019

CONSIDERANT qu'il est opportun pour la commune d'acquiescer à terme la maîtrise foncière de l'ensemble du chemin cadastré section 12 et permettant l'accès au château de Kaysersberg depuis le Hohlenweg et que l'échange proposé en constitue les prémices

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

ACCEPTÉ d'échanger les parcelles n° 1 et n° 4 section 10 d'une surface totale de 21,84 ares lieu-dit Rubenhagel à Kaysersberg appartenant à la commune contre les parcelles n° 161, n° 162, n° 163, n° 164, n° 165 et n° 166 section 12 d'une surface totale de 15,25 ares au lieu-dit Am Hohlenweg appartenant à M. Daniel SCHEIDECKER.

DIT que l'échange se fera sans soulte

PRECISE que cette vente se fera par acte notarié et que les frais y afférant seront à la charge de M. Daniel SCHEIDECKER ;

CHARGE M. le MAIRE ou son représentant de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 27	Dont présents : 25	Dont procurations : 2
POUR : 27	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire,

Pascal LOHR





DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 1  
Excuses : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
.....  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
.....

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW  
M2123112124-22223171-026231917-01-01

EXTRAIT N°2020.00012  
du registre des délibérations du Conseil Municipal  
.....  
Séance du 27 janvier 2020

APRES EN AVOIR DELIBERÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DECIDE

- la suppression, à compter du 01/02/2020 d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> Classe,
- la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 27	Dont présents : 25	Dont procurations : 2
POUR : 27	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
Présent(e)s : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHN, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Eliane STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procurations : Mme Evelyne MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

Absent(e)s/Excusé(s) :

Absent(e)s : M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 23 janvier 2020

#### CRÉATION ET SUPPRESSION D'EMPLOI DANS LE CADRE D'UN AVANCEMENT DE GRADE

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Les agents titulaires de la collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade, suite à la réussite d'un concours, d'un examen ou encore par le biais de l'avancement à l'ancienneté.

Il appartient ainsi à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre les nominations des agents inscrits sur les tableaux d'avancement de grade annuels.

Aussi, à la suite de l'avis favorable de la commission administrative paritaire du Centre de Gestion du Haut-Rhin en date du 5 décembre 2019, il est proposé au Conseil Municipal de créer un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe afin de permettre la promotion d'un agent. L'emploi de grade inférieur devenu ainsi vacant sera supprimé.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

\*\*\*\*\*

ENTENDU les explications du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, en son article 34,

VU la délibération du conseil municipal en date du 24 avril 2017 fixant les taux de promotion pour les avancements de grade,

VU le tableau des effectifs de la collectivité,

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.



Le Maire,

Pascal LOHR

DEPARTEMENT  
DU HAUT-RHIN  
...  
ARRONDISSEMENT  
DE COLMAR-  
RIBEAUVILLE  
...  
Nombre des membres  
du Conseil Municipal  
Elus : 29  
En fonction : 29  
Présents : 25  
Procurations : 2  
Excuses : 0  
Absents : 2

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
.....  
VILLE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
.....

RECU EN PREFECTURE  
Le 04 février 2020  
VIA DOTELEC - S2LOW  
#0-20192619-2020-00013-27-02020001-3-4-JUL

EXTRAIT N°2020.00013  
du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 janvier 2020

Le 27 janvier 2020, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Pascal LOHR, Maire  
Présent(e)(s) : M. Pascal LOHR, M. Robert SCHELCHER, M. Benoît KUSTER, Mme Hélène BOHM, M. Michel BLANCK, M. Bernard CARABIN, Mme Agnès DENTZ (Absente aux points : 1 - 2 - 3 - 7), Mme Myriam PARIS, Mme Marie-Paule BALERNA, Mme Martine SCHWARTZ, M. Jean-Jacques GSELL HEROLD, M. Ebène STAHL, Mme Martine BLANCK, M. Philippe TEMPE, M. Gilles LONGHINO, Mme Anne HILLBRAND, Mme Patricia BEXON, M. Vincent TEMPE, Mme Simone PULTAR WOLLIUNG, M. Eric MULLER, M. Gilbert MASSON, M. Michel FRITSCH, M. Henri STOLL, Mme Tiphaine BETTEMBOURG, M. Patrick SCHIFFMANN

Procurator(s) : Mme Evelyne MEYER donne pouvoir à M. Bernard CARABIN, Mme Isabelle SALVI donne pouvoir à M. Gilbert MASSON

Absent(e)(s).excuse(s) :

Absent(e)(s) : M. Jean-François FIRER, Mme Marine BORDE ULRICH

Elisabeth BILDSTEIN a été nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 21 janvier 2020

#### NOMINATION D'UN NOUVEAU GARDE CHASSE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE «DIANE DE WIHR»

M. Michel BLANCK, adjoint au Maire en charge de la chasse informe les membres du Conseil Municipal :

La Société de Chasse « La Diane de Wihr », adjudicataire des lots 1 et 2 de Sigolsheim, a sollicité son avis pour l'agrément de M. Jean-Yves EHRHART en tant que garde-chasse, conformément à l'article 31 du Cahier des Charges, en remplacement de M. Hubert GROELL et suite à la démission de ce dernier.

M. Michel BLANCK précise que l'avis de la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin est favorable à cette nomination.

Il convient de donner un avis sur cette nomination.

\*\*\*\*\*

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

VU la demande de la Société de Chasse « La Diane de Wihr » du 14 juin 2019,

VU l'avis favorable de la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin du 31 juillet 2019,

VU les pièces annexées à la demande de la Société de Chasse,

ENTENDU les explications de M. Michel BLANCK,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

DONNE un avis favorable à la nomination de M. Jean-Yves EHRHART comme garde-chasse de la société « La Diane de Wihr » titulaire des lots de chasse 1 & 2 de Sigolsheim.

CHARGE M. le MAIRE de régler toutes les modalités relatives à cette décision.

VOTE A MAIN LEVEE

Nombre de Votants : 27	Dont présents : 25	Dont procurations : 2
POUR : 27	ABSTENTIONS : 0	CONTRE : 0

Pour extrait certifié conforme à l'original et rendu exécutoire par transmission à la Préfecture de COLMAR.

Le Maire,

Pascal LOHR

